

Le cours d'**Arts Plastiques** s'inscrit dans la continuité de l'enseignement donné au collège. Il ne s'agit pas d'un cours de dessin, mais dessiner est un moyen de s'exprimer très utile.

A partir de propositions variées, on pratique à plat ou en volume, en photographie ou en vidéo, individuellement ou par groupe.

La pratique est toujours articulée avec la construction d'une culture artistique large, balayant toute l'histoire de l'art jusqu'aux formes les plus contemporaines.

Des visites dans les musées sont régulièrement organisées pour stimuler l'imaginaire et donner des repères culturels.

Le cours est aussi l'opportunité pour l'élève de développer certains aspects de sa personnalité au travers de la mise en œuvre d'un projet individuel.



47 rue des Cités - BP 122
77649 Chelles Cedex

Téléphone : 01 64 72 43 40

Télécopie : 01 64 72 43 46

Messagerie : ce.0772276f@ac-creteil.fr

<http://www.jehandechelles.fr/>



Organisation de l'enseignement des arts plastiques



L'OPTION ARTS PLASTIQUES

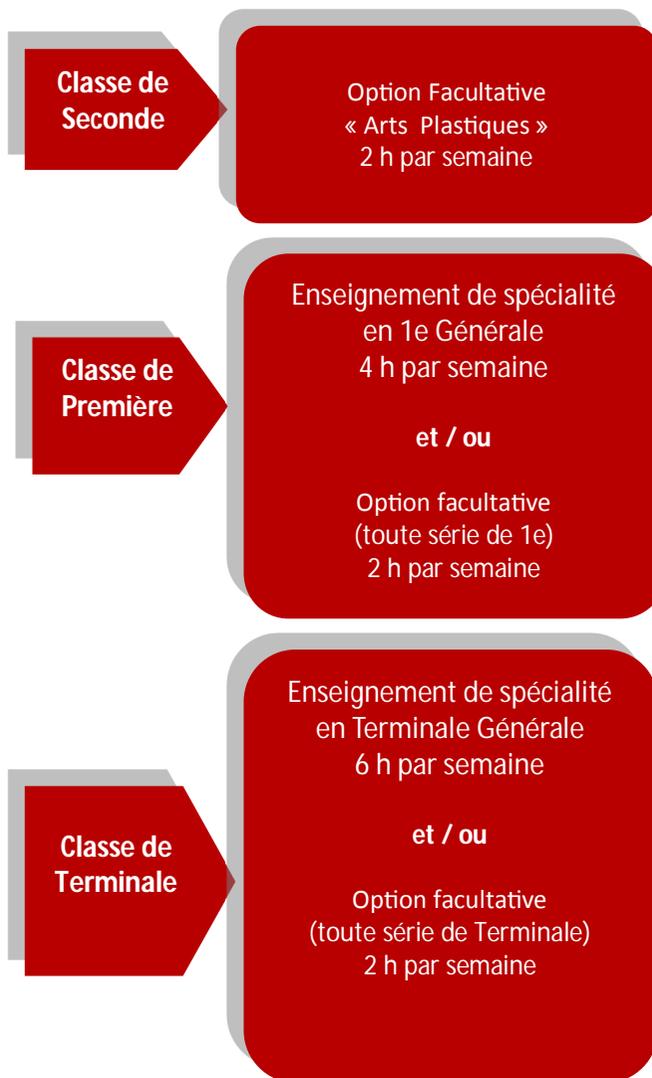
DE LA PRATIQUE D'ABORD !

Si cette option n'exige pas de compétence technique particulière, il faut d'abord adhérer à la pratique : dessiner, peindre, construire, bricoler, photographier, ...

Suivre ce cours pendant la scolarité au lycée est incontournable pour tous ceux dont le projet professionnel après le bac serait lié à :

- l'architecture,
- les études d'arts appliqués : design, stylisme, textile, communication visuelle, métiers du livre, métiers de l'image (photographie, création numérique)
- la culture.

HORAIRES



Lycée Jehan de Chelles
47 rue des cités 77500 CHELLES

Comment s'y rendre ?

En voiture:
A104(Francilienne) sortie Chelles ou par RN 34

En transports en commun:
De la gare de Chelles : Apolo 7 : lignes de bus

Seine et Marne express : 19

